

COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MARS 2026

CONSEILLERS PRESENTS : Mrs. BARBILLAT – BLONDELET – CHARLES – GILOT – MECHIN – RAVOLET – RODRIGUES et SAUVAGNAT
Mmes ALBERT – POINTE-GEOFFROID et SAQUET

EXCUSEE : Mme SEVEN

ABSENTES : Mmes BOULLOY et PLANCHARD

Secrétaire de séance : Arlindo RODRIGUES

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel SAUVAGNAT, Maire

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Compte Financier Unique 2025 : Monsieur le Maire a simplement évoqué les CFU 2025 des budgets Commune et Assainissement, ne pouvant délibérer, faute de retour de la Trésorerie.

Convention avec la SPA relative au service de fourrière : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de la SPA du Cher, accepte de verser une cotisation d'un montant de 0,70 € par habitant et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Participation aux frais de scolarité : Comme chaque année, nous avons reçu une demande de la part de la commune de Sancoins pour délibérer sur la prise en charge des frais de scolarité des enfants scolarisés à l'école publique de Sancoins dont les tarifs sont les suivants :

- Maternelle : 1 883,00 € par enfant
- Élémentaire : 582,00 € par enfant

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune aux frais de scolarité des enfants inscrits en classe ULIS sur la Commune de Sancoins conformément aux tarifs indiqués ci-dessus.

Informations diverses

Point sur la boulangerie : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une procédure d'expulsion à l'encontre des gérants de la « Maison Caillot » a été lancée par notre huissier de justice, toutefois nous n'avons pas encore de date de récupération de nos locaux. De plus, la société « Maison Caillot » a été placée en liquidation judiciaire à la date du 10/02/2026.

Ecole : Monsieur le Maire rappelle que la nouvelle carte scolaire sera communiquée après les élections municipales. Monsieur le Maire est inquiet des conséquences que pourrait avoir ces annonces pour les écoles de notre territoire.

Il informe que sur notre secteur de Ramassage Scolaire, il y a une baisse des effectifs de 11 % entre la rentrée scolaire 2024/2025 et la rentrée scolaire 2025/2026.

Questions diverses :

Madame ALBERT remercie vivement Monsieur MECHIN de l'avoir contacté pour se présenter sur sa liste il y a 18 ans. Elle remercie aussi toutes les équipes municipales avec lesquels elle a pu travailler. Elle souhaite à la nouvelle équipe de travailler en harmonie comme s'est déroulé ce mandat.

Monsieur BARBILLAT informe que le 4 Avril aura lieu la soirée Irlandaise organisé par le Comité des Fêtes et le 11 Avril le loto organisé par les P'tits Ecoliers de Torteron.

Monsieur RAVOLET remercie l'ensemble des élus qu'il a côtoyé pendant ces mandats.

Monsieur le Maire remercie l'investissement de toute l'équipe municipale ainsi que l'ambiance, le respect et l'assiduité lors des séances de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire rappelle la concrétisation, lors de ce mandat, du projet des maisons domotiques qui a débuté il y a plusieurs années. Il rappelle que ce complexe est bénéfique pour tout le territoire et la Commune.

Monsieur le Maire souhaite également remercier les personnes qui ont participé à la construction des chars car cela représente un travail considérable.

Monsieur le Maire souhaite avoir une pensée pour Madame GASTE.

Fin de séance : 20 h 28